

# Le Club de Réflexion & d'Échange Éthique

## « CRÉÉ »

### des associations

## CREAI Auvergne-Rhône-Alpes et CRIAS

### Charte de Fonctionnement

#### Préambule

Cette charte a pour objet de définir les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement du Club de Réflexion & d'Échange Éthique du CREA<sup>1</sup> Auvergne Rhône-Alpes et du CRIAS<sup>2</sup>.

Le **CREAI Auvergne-Rhône-Alpes** dont les missions ont été redéfinies en 2015 est un Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité ; il a 3 grands pôles d'activité :

- Études et Observation,
- Animation régionale d'acteurs du médico-social
- Formation/Conseil/appui technique dans ce secteur, qui couvre le champ du handicap, de la protection de l'enfance et de la précarité

Le **CRIAS** a pour objectif d'informer, de rechercher, de coordonner, de former et de faire une promotion de l'action sociale en faveur des personnes âgées, retraitées, préretraitées, des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Les deux associations ont mutualisé leurs locaux, leurs fonctions ressources et une grande partie de leurs actions depuis 2012, notamment l'animation de la vie associative et l'appui aux adhérents.

---

<sup>1</sup> Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Information auprès des publics en situation de vulnérabilité

<sup>2</sup> Centre Régional d'Information pour l'Agir Solidaire

## Le Club de Réflexion & d'Échange Éthique, pour quoi faire ?

L'accompagnement en fin de vie, les questions de sexualité et d'intimité dans le champ du handicap ou de la protection de l'enfance, les questions liées aux pratiques religieuses et à la laïcité, ..., sont autant de thématiques qui sont régulièrement interrogées par les professionnels, les usagers et leurs familles au regard de problématiques très concrètes survenant dans le quotidien de l'accompagnement. Comment alors s'accorder ensemble sur la meilleure décision qu'il faudrait adopter pour le bien-être, la satisfaction et la sécurité de tous ?

Ces questionnements rejoignent ce qui l'on nomme « la recherche du « bien-agir ». Or dans certains cas, le droit, les pratiques, les mœurs, ..., n'apportent pas un éclairage suffisant pour se déterminer.

Le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes et le CRIAS ont donc souhaité se doter, dès 2015, d'une instance chargée d'apporter un éclairage sur ce type de situation sensible, à la frontière de différents domaines, en favorisant une approche fondée sur la démarche éthique.

### Les objectifs généraux du Club de Réflexion & d'Échange Éthique :

Le Club de Réflexion & d'Échange Éthique a pour objectif d'échanger et de réfléchir, à partir de compétences complémentaires et d'éléments de contexte diversifiés (textes de référence, bibliographie, retours d'expérience,) afin de :

- Promouvoir la démarche éthique dans le secteur social et médico-social,
- Favoriser le développement de la démarche éthique dans les ESMS,
- Proposer des axes et supports de réflexion et donner un éclairage sur des thèmes d'intérêt qui viennent questionner l'éthique, pour accompagner le cheminement de chacun des acteurs,
- Contribuer à la qualité d'accompagnement des personnes vulnérables en éclairant les pratiques des professionnels au regard des situations sollicitant une démarche éthique.

### Les objectifs opérationnels du Club de Réflexion & d'Échange Éthique :

- Analyser des situations génériques sensibles au plan éthique,
- Faire connaître et favoriser l'orientation vers des comités éthiques répertoriés en région par le CRÉÉ,
- Participer pour un avis dans la mise en place de comités éthiques au sein des grandes associations, fondations, fédérations du secteur médico-social auprès des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, du champ de la protection de l'enfance, de celui de la précarité,
- Nouer des relations et des échanges avec les autres Comités et Espaces Éthiques de la région AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,
- Être reconnu comme interlocuteur privilégié de l'EREARA, l'Espace de Réflexion Éthique d'Auvergne-Rhône-Alpes.

## Les modalités de sollicitation du Club de Réflexion & d'Échange Éthique :

**Le Club de Réflexion & d'Échange Éthique n'a pour le moment pas vocation à rendre un avis sur une situation particulière.**

Cependant, le CRÉÉ peut être sollicité par toute personne œuvrant dans le secteur médico-social au sein d'un ESMS, d'une association gestionnaire, ..., sur une thématique d'intérêt pour laquelle il est souhaité que le CRÉÉ conduise un travail de réflexion éthique.

Le CRÉÉ peut être contacté par email : [ere@creai-ara.org](mailto:ere@creai-ara.org)

Ce travail pourra alors faire l'objet d'une publication mise à disposition de l'ensemble des adhérents du CREA ARA et du CRIAS.

## La composition du Club de Réflexion & d'Échange Éthique

Le CRÉÉ est une instance associative pluridisciplinaire constituée d'administrateurs, de professionnels, d'experts extérieurs. D'autres experts peuvent être invités ponctuellement par les membres du CRÉÉ selon les thématiques abordées.

Actuellement, le CRÉÉ réunit des membres salariés du CREA ARA et du CRIAS, des juristes, des directeurs de structures ESMS, un Dr en sciences de l'éducation, un Dr en philosophie de la santé, un professeur de médecine.

La liste actualisée est annexée à ce document.

## Les rencontres du Club de Réflexion & d'Échange Éthique :

Le Club de Réflexion & d'Échange Éthique se réunit une fois par trimestre à raison d'une demi-journée. Il est invité par les co-animateurs du Club de Réflexion & d'Échange Éthique au moins 1 mois avant la date retenue. L'invitation comporte pour rappel la désignation de la thématique abordée, le nom de l'expert extérieur éventuellement invité et les éléments bibliographiques retenus.

Au cours de la réunion, chacun est libre de s'exprimer sans que des considérations d'ordre institutionnel puissent interférer dans le traitement de la question, en référence à « l'éthique de discussion ».

Le compte-rendu de chaque réunion est ensuite adressé par l'animateur à chaque membre du CRÉÉ et fait l'objet d'un archivage.

Il est important de formaliser les positions différentes pour, d'une part proposer des axes de réflexion et accompagner le cheminement de chacun et d'autre part, revenir ultérieurement sur le même sujet si cela s'avère nécessaire.

Les membres sont garants de la confidentialité des échanges.

**Lyon, Mars 2018**

**Co-Animateurs**

Patrick PELEGE [p.pelege@creai-ara.org](mailto:p.pelege@creai-ara.org)

Sabrina LOISON [s.loison@criasmieuxvivre.fr](mailto:s.loison@criasmieuxvivre.fr)